

Les Femmes Congolaises Implorent le Conseil de Sécurité de l'ONU d'Aider à Mettre Fin à la Violence Sexuelle

Le 12 juin, 2008

Excellences,

Au nom des femmes congolaises, nous sommes heureuses de l'attention que vous portez à la crise causée par le fléau de violence sexuelle dans les situations en conflit et post-conflit. Nous croyons que le Conseil de Sécurité ait un rôle essentiel à jouer pour mettre fin aux abus dont nous, et nos sœurs ailleurs dans le monde, continuons à être victimes. En effet, des milliers des filles et femmes dans les zones de conflit à travers le monde sont victimes de viol et de violence sexuelle commis par les membres des groupes armés. Nous sommes très heureuses que le Conseil ait planifié la discussion sur ce problème le 19 juin, et nous exhortons les membres du Conseil à remplir leurs obligations comme gardiens de paix et de la sécurité internationales.

Nous, les 71 organisations locales qui représentons les femmes de la RDC, voudrions saisir cette opportunité pour vous exprimer nos graves préoccupations liées au drame de violences sexuelles qui sont perpétrées sur les femmes et les petites filles de la RDC, particulièrement à l'est du pays.

Nous avons souffert beaucoup pendant les années de guerres. Malgré les efforts fournis au niveau international, régional, national et local pour ramener la paix en RDC, la guerre contre les femmes ne cesse de s'amplifier de plus en plus.

Nous craignons l'extermination de notre société à cause de la violence sexuelle qui une fois faite sur une femme peut affecter ses enfants et toute la communauté.

Tous les belligérants et même notre propre armée congolaise sont à la base de la violence sexuelle, et maintenant, après plusieurs années de destruction, cette menace est devenue malheureusement une partie de notre culture.

Il est difficile d'imaginer le nombre de personnes, hommes et femmes confondus, décédés de fait de la violence sexuelle. Pendant le seul mois d'avril 2008 dans la province du Nord-Kivu, plus de 880 cas de viol étaient documentés par les ONGs et les agences des Nations Unies. Mais cela ne représente qu'un dixième des cas qui restent inconnus de fait de la peur, la honte, la stigmatisation, l'enclavement et l'impunité généralisée.

Nous sommes vulnérables dans nos champs, dans les rues, et même dans nos propres maisons. Même nos filles âgées d'au moins 3 ans sont vulnérables quand elles jouent avec leurs amis ou sont sur le chemin de l'école.

La famille nucléaire, base de notre société, n'existe plus. Aujourd'hui au Congo, la femme est devenue un objet. Nous ne sommes pas protégées. Nous n'avons pas la justice. Il y a une crise d'autorité et une culture de l'impunité.

Nous constituons plus de 52% de la population congolaise, mais nous occupons moins de 10% des sièges en violation de notre propre constitution pendant que la guerre contre nous continue.

Convaincues que la violence sexuelle constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité, ce fléau doit être clairement perçu comme une menace contre la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde entier.

Nous saluons l'intention du Conseil de Sécurité à mettre sur pied une résolution spéciale par rapport à la violence sexuelle. Nous souhaitons que cette résolution, qui sera d'une importance capitale pour nous et pour les femmes du monde entier, au minimum tienne compte de nos préoccupations pressantes et les recommandations suivantes :

- Premièrement, nous vous exhortons à inclure le renforcement des systèmes judiciaires nationaux comme un élément intégral du mandat des missions de l'ONU dans les zones de conflit. Les mandats doivent aussi inclure un appel pour garantir la justice internationale là où la justice nationale n'est pas opérationnelle. Ce sera aussi important que vous insistiez sur le fait que les auteurs de violence sexuelle ne soient amnistiés après les conflits, et que les pays concernés soient exhortés à fournir une protection adéquate aux victimes et aux témoins. La violence sexuelle n'est pas prise au sérieux par le système judiciaire ici au Congo, qui n'a ni la volonté ni les ressources pour réagir. Nous espérons que vous pouvez nous aider à assurer que tous les auteurs présumés de la violence sexuelle sont transférés à la justice et jugés – et pas récompensés avec les promotions politiques et militaires.
- Deuxièmement, nous vous encourageons à privilégier la prise en charge des victimes et à intégrer cet aspect comme élément intégral de votre réponse aux conflits. Les femmes et les filles qui ont été victimes de violence sexuelle ont besoin des soins médicaux urgents pour soigner leurs blessures physiques et mentales. Notre société ne peut pas guérir tant que les blessures de nos femmes et nos filles ne sont guéries. Nous croyons que la provision des soins médicaux aux victimes de la violence sexuelle est nécessaire pas seulement pour leur paix individuelle, mais pour notre société à fin de rétablir la paix entièrement.
- Troisièmement, alors que nous applaudissons votre condamnation récente de la violence sexuelle dont nous souffrons, et vos actions dans ce sens, nous vous rappelons que nous avons souffert pendant des décennies sans aucune action notable de votre part. Il faut nous rassurer que cette situation ne sera plus jamais répétée au Congo ou ailleurs. Le Conseil de Sécurité ne devrait pas se taire pendant que des milliers des femmes souffrent du fait d'une violence sexuelle inexprimable. Nous prions le Secrétaire Général de vous donner l'information sur les degrés et les modes de la violence sexuelle dans toutes les situations avant le Conseil, pour permettre votre analyse et action au moment opportun.
- Finalement, nous souhaitons que vous mettiez en place un mécanisme chargé de suivre le processus d'adhésion des états aux résolutions pertinentes et antérieures concernant les femmes, notamment la Résolution 1325 qui demande explicitement des actions sur l'impact de guerre aux femmes, et les contributions des femmes à la résolution des conflits et la paix durables.

Étant donné l'ampleur de la catastrophe de la guerre sur les femmes dans notre pays, nous souhaitons que le Conseil de Sécurité puisse accorder à ces recommandations toute la priorité qu'elles nécessitent.

Veuillez agréer, Excellences, nos salutations distinguées.

Une Coalition de 71 ONGs Congolaises qui représentent les femmes de la RDC :

1. ACAEFAD (Action Chrétienne d'Aide aux Enfants et Femmes Abandonnés et pour le Développement)
2. ADIJ (Action pour le Développement Intégral de la Jeunesse)
3. AES/Sud-Kivu
4. AFECOD (Association des femmes Pour la Conservation de la Nature et le Développement Durable)/CRAF/Sud-Kivu
5. AFEJUCO/Sud-Kivu
6. AMALDEFEA

7. APANIVIP (Actions de Promotion et Assistance pour l'Amélioration du Niveau de Vie des Populations)
8. APDEV /Sud-Kivu
9. APPEF (Actions Pour la Promotion et la Protection de l'Enfant et de la Femme)/ Nord-Kivu
10. APREDECI (Action Paysanne pour la Reconstruction et le Développement Communautaire)
11. APROFEDD (Association pour la Promotion de la Femme et de l'Enfant pour le Développement Durable)/Sud-Kivu
12. ASADHO (Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme)/Sud-Kivu
13. ASPD (Action Sociale pour la Paix et le Développement)
14. ASSODIP (Association pour le Développement des Initiatives Paysannes)/Section des Droits Humains
15. ASVOCO (Association des Volontaires du Congo)
16. AVIFED/CRAF
17. Blessed Aid
18. CADERCO (Centre d'Appui pour le Développement Rural Communautaire)
19. CADRE (Comité d'Appui au Développement Rural Endogène)
20. CAFED (Collectif des Associations des Femmes Pour le Développement)/Nord-Kivu
21. CAPP (Change Agents Peace Program)
22. Caucus des Femmes/Sud-Kivu
23. CEMADEV-Femme
24. Centre Olame/Sud-Kivu
25. CEREBBA Goma
26. Children's Voice
27. CISF/Sud-Kivu
28. CODHO (Comité des Observateurs des Droits de l'Homme)/ Nord-Kivu
29. COJESKI (Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo)/Nord-Kivu
30. COPADI (Construisons la Paix et le Développement)
31. CREDDHO (Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme)
32. CRONGD (Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement)/ Nord-Kivu
33. DJAD
34. EFIM (Encadrement des Femmes Indigènes et des Ménages Vulnérables)/EAC
35. EFPS/CRAF/SUD-KIVU
36. ETN
37. FESOP
38. FUDEI (Femmes Unies pour le Développement Endogène et Intégral)
39. GADHOP/Nord-Kivu
40. GALE
41. GEAD (Group d'Etudes et d'Actions Pour un Développement Bien Défini)/Nord-Kivu
42. Groupement Féminin Sud-Kivu
43. GTDP (Genre et Tradition pour le Développement et la Paix)
44. Héritiers de la Justice
45. IFEDI (Initiative des Femmes pour le Développement Intégré)
46. LIPD (Lutte et Intégration des Paysannes au Développement)
47. LOFEPACO (Ligue des Organisations des Femmes Paysannes du Congo)
48. NYAMULISA/CRAF
49. OPIFET (Œuvre pour la Promotion des Initiatives des Femmes Transporteuses)/Sud-Kivu
50. PAFEVIC (Programme d'Appui aux Femmes Victimes des Conflits)
51. PAIF (Promotion et Appui aux Initiatives Féminines)/Nord-Kivu
52. PDH (Promotion de la Démocratie et Protection des Droits Humains)
53. PENDE/Nord-Kivu
54. PPSSP/Nord-Kivu
55. R2SF (Regard Rural Sans Frontière) /SUD-KIVU
56. REFED (Réseau Femme et Développement)/NORD-KIVU
57. REID (Réseau d'Initiatives Locales pour le Développement Durable)
58. REPRODHO (Réseau Provincial des ONGs de Droits de l'Homme)/Nord-Kivu
59. SAFDF/Nord-Kivu
60. SAFEDI (Syndicat des Associations Féminines pour un Développement Intégral)
61. SAJ (Synergie pour l'Assistance Judiciaire aux Victimes de Violations des Droits Humains au Nord-Kivu)
62. SARCAF
63. SFPJ

64. SFVS (Synergie des Femmes contre la Violence Sexuelle)/Nord-Kivu
65. SOFEPADI (Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral)/Nord-Kivu
66. SOPADI (Solidarité et Paix pour le Développement Intégré)/Uvira/Sud-Kivu
67. SOPROP (Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix)
68. TGD
69. UWAKI/Sud-Kivu
70. VICO (Village des Cobayes)/Sud-Kivu
71. YWCA/CAFCO/Sud-Kivu